



AMBASSADE DE SUISSE
EN RÉPUBLIQUE DU ZAÏRE

KINSHASA, le 5 juin 1978

Boîte postale 8724
Tél. 22 285-25 099

Réf.: 101.1 - RG/oz

Monsieur l'Ambassadeur Albert WEITNAUER
Secrétaire général du Département
politique fédéral

an	WA SW			ala	
Dir.	12.6			3005	<u>B E R N E</u>
TEL	f. R.				
Ref.	S.C.41. Zaïre. 111.0				

~~CONFIDENTIEL~~

Kopien an 15 und ZW

Monsieur l'Ambassadeur,

Vous voudrez bien trouver ici le communiqué de la très gouvernementale "Agence Zaïroise de Presse" (AZAP) sur le voyage "officiel" du 22.5 au 2.6 de la délégation parlementaire suisse, invitée par le Président Mobutu.

Ce communiqué m'amène à poser au Département certaines questions :

- 1) Est-il d'usage que des parlementaires suisses acceptent, en groupe, de telles invitations sans en référer préalablement au Département - ne serait-ce que pour les points de vue ou les recommandations que le Département pourrait leur donner - et sans que l'Ambassade n'en soit dûment informée ou même ne reçoive des instructions adéquates ?
- 2) Est-il normal que ce voyage, qui n'a peut-être pas de caractère officiel du côté suisse, mais qui le prend de façon évidente chez les Zaïrois, se soit déroulé sans qu'à aucun moment l'Ambassade n'ait été appelée à jouer le moindre rôle représentatif, sinon actif; tout comme si délibérément on avait voulu la tenir à distance ?

La délégation aurait dû être reçue par le Chef de l'Etat. La chose n'a pu finalement se faire; mais il est très surprenant qu'il n'ait été nullement question d'inviter l'Ambassadeur à cette audience présidentielle, ce qui est pourtant de règle ici, si j'en juge par l'expérience de tous mes collègues qui ont eu affaire à des parlementaires de chez eux.

./.

3) Sous le titre "Programme de séjour des parlementaires suisses - composition de la délégation", remis aux journalistes zaïrois par le Protocole de la Présidence, figurent douze noms :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| 1. Dr. Walter Augsburgger | 7. Mr. Daniel Duc |
| 2. Mr. Albert Eggli | 8. Mr. Herman Weber |
| 3. Dr. Paul Biderbost | 9. Dr. Rudolf Stuber |
| 4. Mr. Karl Flubacher | 10. Dr. Peter Eichenberger |
| 5. Dr. Hans Ueltschi | 11. Mr. Martin Hofmann |
| 6. Mr. Gustav A. Lang | 12. Mr. Willy Brand |

En fait, il n'y avait que quatre parlementaires. Le reste étaient des journalistes et des hommes d'affaires qui ont certainement passé aux yeux des Zaïrois pour des députés, ainsi que M. Martin Hofmann qui est à l'origine de ce voyage. Pourquoi n'a-t-on pas évité cette confusion, voire cette équivoque ? Au moins dans le communiqué final ! Mes collègues ont été très étonnés de ce qu'au lendemain des événements de Kolwezi une délégation de 12 parlementaires suisses soit venue au Zaïre et l'on m'a posé bien des questions sur la signification de ce voyage. Je vous laisse juge de l'embarras dans lequel cela me plaçait.

4) Ce communiqué de presse ne soulève-t-il pas certaines questions de principe ? Il me paraît être "inspiré" par la délégation suisse, en tant que les journalistes de l'AZAP sont bien rarement capables de rédiger seuls de tels textes.

C'est donc ainsi, par ce communiqué de presse, que l'Ambassade a su quels avaient été effectivement les contacts de la délégation avec les autorités zaïroises, encore que M. le Conseiller national Augsburgger m'en avait vaguement touché un mot au cours de son séjour. Mais il est de toute façon assez surprenant que la "Délégation" ait été conduite auprès des différents Commissaires d'Etat (ministres) par M. Hofmann et non par quelqu'un de l'Ambassade, comme cela se fait protocolairement ici. La chose est moins surprenante quand on sait que M. Hofmann disait du mal de mon prédécesseur et qu'il en dit autant de moi. Mais cela n'excuse point le fait que M. Augsburgger, en tant que député, doit savoir qu'en terre étrangère, les relations entre parlementaires et ambassades ne peuvent être simplement court-circuitées par quelqu'un dont le privilège est d'être simplement proche d'un Président d'Etat.

5) Je n'ai eu pratiquement qu'un seul contact avec nos quatre parlementaires (à part qu'à l'arrivée et au départ, aux petites heures du jour, j'ai été les saluer à l'aéroport). Le 29 mai, ils m'ont fait savoir à 19 heures qu'ils souhaiteraient me rencontrer à leur hôtel à 21 heures (je me suis décommandé d'un dîner) : c'était pour préparer l'entrevue qu'ils devaient avoir avec le Président. Il a été entre autre question de l'aide de la Suisse au développement du Zaïre. J'ai rappelé notre politique de concentration sur certains pays, dont le Zaïre ne fait actuellement pas partie (excepté de petites actions isolées : formation de stagiaires).

M. Augsburger a abordé la question du résultat des travaux de la commission mixte, lesquels seraient bien moins satisfaisants vu par M. Gerber de la Division du Commerce que par M. Moser, Chef de la section des accords d'indemnisations. Je pense quant à moi que les négociations menées par M. le Ministre Monnier sont positives. Mais je ne sais ce que M. Augsburger en aura dit au Gouverneur de la Banque du Zaïre....

J'ai eu encore un contact avec la "Délégation" lors d'un dîner d'une quarantaine de personnes à la résidence de M. Hofmann, appelée "Maison d'accueil des Suisses de passage". Echanges de discours sur lesquels je me réserve de revenir ultérieurement.

* * * * *

Les questions que je soulève n'ont peut-être, sur un plan général, pas une très grande importance. Les choses passent; les gouvernements, les Présidents parfois aussi. Et puis, la création nouvelle de M. Hofmann, à savoir le "Centre économique Suisse-Zaïre (Wirtschaftszentrale Schweiz-Zaïre) pourra sans doute être bénéfique. Il peut même avoir un rôle à jouer là où l'ambassade ne saurait manier l'intrigue ou agir par des voies que la morale des gouvernements réprouve par principe. J'ai parlé de l'avantage que pouvaient présenter certaines "voies parallèles" dans mon speech chez M. Hofmann.

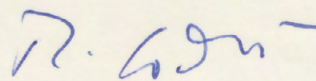
4.

Mais une Ambassade, c'est bien connu, n'est pas une institution dont l'efficacité se confond avec la longueur des bras de celui qui la dirige. Ses tâches sont généralement peu spectaculaires et il serait bien regrettable que de surcroît elles puissent être minées par la même personne qui à l'occasion pourrait venir demander que la protection diplomatique lui soit accordée. Car cela aussi est bien connu : quand les choses vont mal, c'est à l'Ambassade qu'on s'adresse. Je n'ai pas dit tout cela à M. Augsburg.

Pour terminer une réflexion : l'on peut se demander s'il était opportun, juste en ce moment, de donner aux lecteurs de ce communiqué, au Zaïre et à l'étranger, l'impression que la politique suisse tend à resserrer si fort ses liens avec un régime en pleine déconfiture et du même coup avec un chef aussi contesté ? Mais peut-être est-ce une façon de se solidariser avec ceux qui, coûte que coûte, veulent sauver le Zaïre de la pénétration soviétique.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse



(R. Godet)

Annexe : un communiqué en 4 exemplaires.

En séjour de dix jours au Zaïre sur invitation du Guide
Mobutu Sese Seko

La délégation parlementaire suisse a regagné son pays

LA délégation parlementaire suisse qui avait séjourné dix jours au Zaïre, à l'invitation du Guide Mobutu Sese Seko, a quitté Kinshasa hier matin pour regagner son pays.

Parlant de son séjour au Zaïre, le chef de la délégation qui comprenait onze membres, le docteur Walter Auspurger, s'est déclaré très satisfait de l'hospitalité légendaire du peuple zaïrois, ainsi

que des contacts que sa délégation a pu prendre avec les autorités zaïroises pour la consolidation des relations économiques entre la Suisse et le Zaïre.

Les parlementaires suisses, a-t-il ajouté, rentrent satisfaits et vont être les interprètes fidèles du peuple zaïrois auprès du Gouvernement suisse, en vue de sensibiliser les milieux politiques et finan-

(suite page 7)

ciers de la Suisse pour aider le Zaïre à accélérer son développement économique, amorcé sous l'égide du Guide Mobutu Sese Seko.

Le Dr. Walter a également signalé que durant son séjour la délégation parlementaire suisse s'était scindée en deux groupes. Le premier s'était rendu à Kolwezi pour évaluer les dégâts matériels subis par cette ville à la suite de l'agression perpétrée dans cette sous-région par les hors-la-loi en vue de déstabiliser économiquement le pays.

Durant leur séjour kinois, les parlementaires suisses ont rendu une visite de courtoisie aux commissaires d'Etat aux PTT et à l'Enseignement supérieur et à la

Recherche scientifique ainsi qu'au gouverneur de la Banque du Zaïre.

Avec le responsable du Département des P.T.T., le général Wabali Bakitambisa, les élus suisses ont discuté de plusieurs projets de coopération entre le Conseil exécutif et la Confédération helvétique dans le domaine des télécommunications.

Le commissaire d'Etat aux PTT, a profité de cette occasion pour expliquer à ses interlocuteurs, le fonctionnement au Zaïre des services postaux et des télécommunications, ainsi que de treize stations terriennes prévues pour couvrir l'ensemble du territoire national en télégraphie, télécommunication et en radio-télévision.

La visite des parlementaires suisses à la Banque du Zaïre a été une occasion pour le responsable de cette institution, le citoyen Bofossa Wamb'EA Nkosso, de leur expliquer la politique de cette banque en matière d'amortissement des arriérés commerciaux et de la dette extérieure du Zaïre.

Les efforts qu'entreprend le Zaïre en matière d'amélioration de la gestion de l'économie, en général et des entreprises d'Etat, en particulier, dans le cadre des actions globales de développement économique et financier à travers le «Plan Mobutu» leur ont été également expliqués.

Certains projets à caractère stratégique dans les secteurs des transports comme soutien de la relance agricole ont été, par ailleurs, éclaircis au cours des entretiens.

La dernière visite de la délégation suisse a été celle qu'elle a rendue jeudi après-midi au commissaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche scientifique, le citoyen Mpase Nselenge Mpeti, avec qui elle a discuté des problèmes ayant trait à la coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur technique, de la recherche scientifique dans le secteur médical et des bibliothèques.

Les activités des parlementaires suisses pour cette journée de jeudi se sont terminées par le dépôt d'une gerbe de fleur sur la tombe de la regrettée Mama Mobutu Sese Seko.